



Renforcement des fonds propres et désendettement à hauteur de 791 KEUR approuvés par l'Assemblée Générale

CYBERGUN, acteur mondial du tir de loisirs, annonce un renforcement de ses fonds propres à hauteur de 790 540,56 EUR. Cette opération a pris la forme d'une augmentation de capital par compensation de créances, ce qui permet d'alléger l'endettement de l'entreprise sans sortie de cash.

Cette opération, prévue de longue date et validée par l'Assemblée Générale du 12 septembre 2016, se traduit par la création de 745 793 actions nouvelles au prix unitaire de 1,06 EUR (prime d'émission incluse) correspondant à la moyenne pondérée des 10 derniers jours de bourse précédant la constatation de l'augmentation de capital qui a eu lieu le 30 octobre dernier à laquelle a été appliquée une décote de 10%.

Les actions nouvelles ainsi créées seront admises sur Alternext sur la même ligne de cotation que les actions regroupées existantes (FR0013204351 - ALCYT). Le capital social sera ainsi porté à 8 229 184,96 EUR et composé de 9 458 809 actions.

Le Conseil d'administration a fait usage des 11^{ème}, 12^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} résolutions adoptées par l'Assemblée Générale du 12 septembre 2016 qui prévoyaient cette augmentation de capital à personne dénommée. Les sociétés DAMPI SARL, L'EURL de la Borne et Monsieur Bernard LIATTI ont donc de leur côté converti tout ou partie de la créance qu'ils détenaient sur CYBERGUN. Conformément à la réglementation en vigueur, cette opération n'a pas donné lieu à un Prospectus soumis au visa de l'AMF.

Hugo BRUGIERE, Vice-Président et directeur général du groupe, déclare : « *Il s'agit d'une opération favorable à CYBERGUN et à l'ensemble de ses actionnaires puisque nous remboursons des dettes sans sortir de cash. Nous pouvons ainsi conserver notre force de frappe financière pour mener à bien nos projets stratégiques.* »

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur :
www.cybergun.com

A propos de Cybergun : www.cybergun.com

Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir, qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance. Lors de son exercice clos au 31 mars 2016, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 41,3 MEUR. Les titres Cybergun sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

Action Cybergun : FR0013204351 - ALCYT- Obligation Cybergun : FR0010945725 - CYBO

Contacts :

ACTUS finance & communication
Relations Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au +33 1 53 67 36 78
Relations Presse : Nicolas Bouchez au +33 1 53 67 36 74

ATOUT CAPITAL
Listing Sponsor : Rodolphe Ossola au +33 1 56 69 61 86

Découvrez l'univers des produits Cybergun :
www.facebook.com/cybergun
www.youtube.com/user/MrCybergun